

Bretagne, Côtes-d'Armor
Saint-Brieuc
Pointe de Cesson
105 rue de la Tour

Bunker - poste d'observation et de tir, extrémité Est de la pointe, Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22133626
Date de l'enquête initiale : 2023
Date(s) de rédaction : 2023
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : blockhaus, poste d'observation

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : BR, 1

Historique

Ce bunker a été construit sous maîtrise d'ouvrage de l'Organisation Todt en 1943-1944.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Période(s) secondaire(s) : 2e moitié 20e siècle

Dates : 1943 (daté par travaux historiques), 1944 (daté par travaux historiques)

Description

Construit en béton armé, ce bunker - poste d'observation et de tir est implanté à l'extrémité Est de la pointe, derrière le parapet du mur de clôture du domaine. Murs périphériques et dalle de couverture mesurent 30 cm d'épaisseur ce qui place ce bunker en FA, *feldmässiger Ausbau*, c'est-à-dire en construction de campagne. Il est situé entre le bunker - casemate de type 612 et le bunker - abri de type 502 flanqué d'un *Tobruk*.

Son accès se fait de plain-pied depuis le plateau de la Pointe de Cesson. Il comprend une petite chambre d'observation et de combat (*Kampfraum*) doté d'une porte et de deux embrasures rectangulaire en gradin battant le Nord (vers le front avant de la casemate de type 612) et l'Est (vers la pente).

Le mur qui protège l'accès à la porte est percé d'une embrasure rectangulaire permettant un tir vers l'arrière, c'est-à-dire vers le Sud-ouest.

Le sous-sol de l'abri recèle une petite niche à munitions qui était fermée à l'origine par une trappe.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état, envahi par la végétation

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : blockhaus, poste d'observation

Sites de protection : abords d'un monument historique, site patrimonial remarquable

Statut de la propriété : propriété de la commune (domaine appartenant à la Ville de Saint-Brieuc.)

Un poste d'observation et de tir pour la défense du versant Est vers la Baie de Saint-Brieuc

Ce bunker en béton armé, a été élevé par l'Allemagne nazie en 1943-1944 grâce à l'Organisation Todt. Il s'agit d'un poste d'observation et de tir construit en FA, *feldmässiger Ausbau* qui désigne une construction de campagne. Ses ouvertures de tir permettaient la défense du versant Est orienté vers la baie de Saint-Brieuc via des armes portatives de type fusil ou mitrailleuse. Son équipage peut être estimé à 2 soldats.

A l'époque de sa construction, le versant Est de la Pointe de Cesson était peu arboré.

L'intérêt de ce bunker réside dans son plan particulier et ses embrasures à gradin. Sa valorisation passerait par son débroussaillage et par le dégagement de la végétation dans l'axe de ses embrasures.

Cet édifice n'est pas cadastré comme "élément bâti", mais il a fait l'objet d'un relevé topographique en 2023.

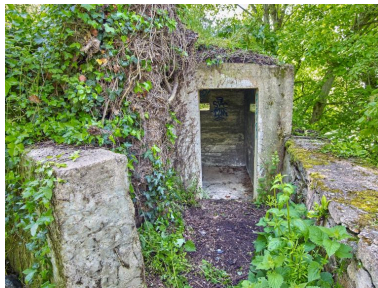
Liens web

- Photothèque du patrimoine : https://phototheque-patrimoine.bretagne.bzh/jcms/dev_103768/phototheque?text=IA22133626&opSearch=true

Illustrations



Vue générale depuis le Sud-sud-est : entrée. Un mur défensif en protège l'entrée : il est percé d'une ouverture de tir orientée vers l'intérieur de la pointe de Cesson (non visible sur la photographie). A droite, le parapet du mur ceinturant le domaine
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200303NUCA



Vue générale depuis le Sud-sud-est : entrée. Un mur défensif en protège l'entrée : il est percé d'une ouverture de tir orientée vers l'intérieur de la pointe de Cesson (non visible sur la photographie). A droite, le parapet du mur ceinturant le domaine
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200304NUCA



Vue du bunker adossé au parapet du mur ceinturant le Domaine de Cesson. L'embrasement en gradin est orientée vers le Nord-nord-ouest (vers le bunker - casemate de type 612)
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200302NUCA



Vue intérieure des embrasures orientées vers le Nord-nord-ouest (vers le bunker - casemate de type 612) et vers l'Est-nord-est
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200305NUCA



Vue de la niche aménagée dans le sol. Fermée par une trappe dont il subsiste la feuillure, cette niche permettait vraisemblablement de stocker des munitions (hypothèse)
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200307NUCA



Vue intérieure de l'embrasure orientée vers le Nord-nord-ouest (vers le bunker - casemate de type 612)
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200306NUCA

Dossiers liés

Est partie constituante de : Ensemble fortifié (Po 5), Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133670) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, 105 rue de la Tour

Dossiers de synthèse :

Les bunkers du Mur de l'Atlantique (étude en cours) (IA29002282)

Oeuvre(s) contenue(s) :

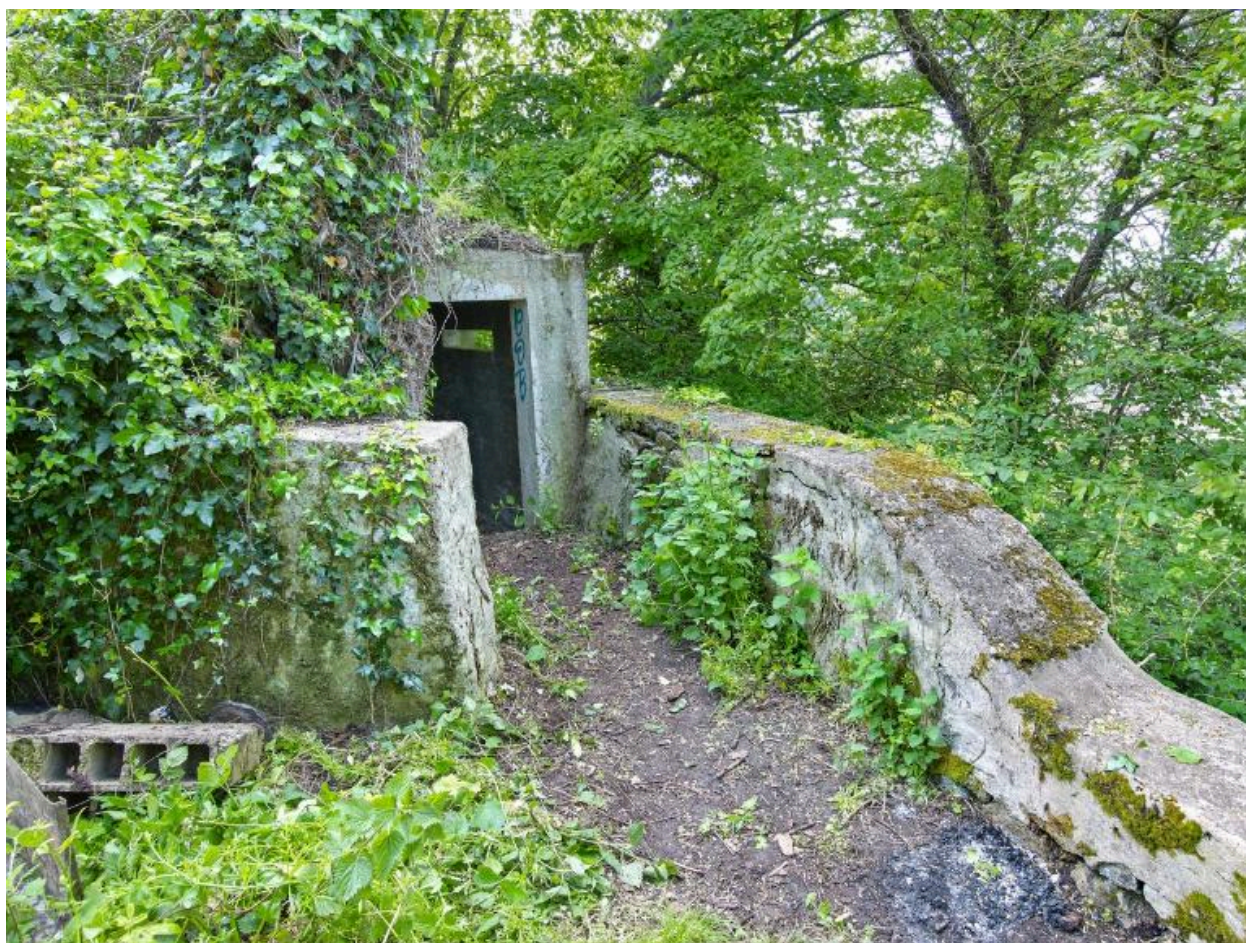
Oeuvre(s) en rapport :

Bunker - casemate de type 612 pour un canon de campagne ou obusier de 7,62 cm ou 10,5 cm, Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133621) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, 105 rue de la Tour

Niche à munitions, extrémité Est de la pointe, Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133627) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, 105 rue de la Tour

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Vue générale depuis le Sud-sud-est : entrée. Un mur défensif en protège l'entrée : il est percé d'une ouverture de tir orientée vers l'intérieur de la pointe de Cesson (non visible sur la photographie). A droite, le parapet du mur ceinturant le domaine

IVR53_20232200303NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis le Sud-sud-est : entrée. Un mur défensif en protège l'entrée : il est percé d'une ouverture de tir orientée vers l'intérieur de la pointe de Cesson (non visible sur la photographie). A droite, le parapet du mur ceinturant le domaine

IVR53_20232200304NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker adossé au parapet du mur ceinturant le Domaine de Cesson. L'embrasure en gradin est orientée vers le Nord-nord-ouest (vers le bunker - casemate de type 612)

IVR53_20232200302NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure des embrasures orientées vers le Nord-nord-ouest (vers le bunker - casemate de type 612) et vers l'Est-nord-est

IVR53_20232200305NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la niche aménagée dans le sol. Fermée par une trappe dont il subsiste la feuillure, cette niche permettait vraisemblablement de stocker des munitions (hypothèse)

IVR53_20232200307NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de l'embrasure orientée vers le Nord-nord-ouest (vers le bunker - casemate de type 612)

IVR53_20232200306NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation